

**ÉVALUATION DES PROGRAMMES
UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**Plan de mise en œuvre des décisions du CGV
Programmes 2^e cycle AP et GSS**



DÉCISIONS	ACTIONS PRÉVUES	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
<p>#1</p> <p>Que le secteur Administration publique – Gestion des services de santé (AP-GSS) réduise le nombre de crédits obligatoires et le nombre de crédits exigés par les programmes de maîtrise en AP et en GSS pour qu’ils passent de 48 à 45 crédits exigés et qu’il rationalise et actualise l’offre de cours en éliminant les redondances et en optimisant la mise en commun de certains cours, et ce, en tenant compte de l’expertise des professeures et professeurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre de crédits obligatoires dans les programmes MAP et MGSS. • Diminution du nombre de crédits exigés par les programmes de maîtrise en AP et en GSS. • Actualisation de l’offre de cours (élimination de certains cours, création de nouveaux cours, mise en commun de certains cours). 	<p>CES AP-GSS</p>	<p>2022-2023 (arrimage avec l’exercice de réforme des programmes de 2^e cycle en AP et en GSS, actuellement en cours)</p>
<p>#2</p> <p>Que le secteur AP-GSS développe des stratégies permettant de pérenniser les collaborations qui se sont avérées fructueuses avec les praticiens associés aux programmes afin de continuer à assurer un équilibre adéquat entre les dimensions théoriques et pratiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des contacts ponctuels sont priorisés avec nos partenaires afin de pérenniser les collaborations actuelles et miser sur le développement de nouvelles ententes (priorisation d’un réseau de partenaires). Ces stratégies s’appliquent autant pour la composante des milieux de stage, que celle de la recherche partenariale ou de l’enseignement (favorisant ainsi l’équilibre adéquat entre les dimensions 	<p>CES AP-GSS</p>	<p>À partir de 2021</p>

	théoriques et pratiques).		
#3 Que le secteur AP-GSS développe et mette en œuvre une stratégie à long terme relative à la médiatisation des cours afin d'améliorer l'expérience des étudiantes et étudiants dans les cours médiatisés.	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur AP-GSS explore les possibilités de médiatisation des cours, moyennant l'obtention des fonds nécessaires pour la réalisation de tels projets. Nous avons d'ailleurs déposé un projet en ce sens auprès du CNFS, en vertu de l'enveloppe des « nouvelles initiatives » pour la phase VI (2023-2028), pour la médiatisation du programme de maîtrise en gestion des services de santé. 	CES AP-GSS	À partir de 2021
#4 Que le secteur AP-GSS et les étudiantes et étudiants se concertent pour développer davantage d'activités sociales et de réseautage.	<ul style="list-style-type: none"> La création d'un Conseil étudiant AP-GSS, ou d'une structure similaire, pour développer davantage d'activités sociales et de réseautage est vue d'un bon œil par les membres du secteur AP-GSS. Plusieurs tentatives ont été menées par le passé, avec un taux de succès mitigé (certaines années les cohortes d'étudiant.e.s sont plus engagées que d'autres et souhaitent davantage ce genre de concertation). Cette stratégie sera néanmoins explorée davantage pour créer, dès l'automne 2021, un tel comité et accroître les opportunités de réseautage et d'activités sociales. 	CES AP-GSS	À partir de 2021
#5 Que le secteur AP-GSS mette plus en évidence la R-D-C des professeures et	<ul style="list-style-type: none"> Les professeur.e.s du secteur AP-GSS mettront à jour leurs activités de R-D-C sur le site Web de l'Université et continueront de profiter des différentes 	CES AP-GSS	À partir de 2021

Annexe G
Programmes 2^e cycle AP et GSS

<p>professeurs sur le site Web de l'Université.</p>	<p>plateformes Web (ex. médias sociaux institutionnels, Webinaires, etc.) pour partager leurs travaux R-D-C.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec la FESR pour explorer les différentes stratégies et opportunités pour mettre en évidence la R-D-C des professeur.e.s. 		
<p>#6</p> <p>Que le secteur AP-GSS développe des activités afin d'accroître les rapports entre les programmes et la communauté et de favoriser le recrutement des meilleurs étudiantes et étudiants des programmes de 1^{er} cycle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à organiser et à participer à diverses activités de diffusion des connaissances relativement aux travaux de R-D-C des professeur.e.s (ex. d'activités : webinaires, dîners-causeries, Printemps de l'École HEP, etc.). • Explorer de nouvelles initiatives pour favoriser le recrutement des meilleur.e.s étudiant.e.s. (ex. collaborations avec le Bureau du recrutement étudiant, la FESR, le CNFS, les autres unités académiques, etc.). 	<p>CES AP-GSS</p>	<p>À partir de 2021</p>

Reçu au VRAEAP le 12 octobre 2021.